

Le réseau science ouverte entre les agences de financement françaises poursuit ses engagements et accueille un nouveau membre



[L'Agence de la transition écologique \(ADEME\)](#), [l'Agence nationale de la recherche \(ANR\)](#), [l'ANRS Maladies infectieuses émergentes \(ANRS MIE\)](#), [l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail \(Anses\)](#) et [l'Institut national du cancer \(INCa\)](#) ont signé en 2020 une déclaration conjointe en faveur de la science ouverte, afin de promouvoir la diffusion et le partage des connaissances. En 2023, elles ont poursuivi leur collaboration autour de leurs engagements partagés présentés dans [leur feuille de route](#). Par ailleurs, 2024 marque l'arrivée d'un nouveau membre au sein du réseau des agences de financement françaises : [La Fondation pour la recherche médicale \(FRM\)](#).

Des engagements renouvelés

Pour 2024, les agences s'engagent à poursuivre leur collaboration autour des actions prioritaires présentées dans leur feuille de route pour renforcer leur politique commune :

- **Promouvoir l'accès ouvert immédiat.** Les agences poursuivront leur engagement en recommandant l'accès ouvert immédiat, avec la licence CC-BY, aux publications issues des projets qu'elles financent. Par ailleurs, conformément à la seconde édition du [Plan National pour la Science Ouverte](#), elles s'engagent à collaborer à la mise en œuvre de la [stratégie de non cession des droits](#).
- **Soutenir la diversité des modèles de publication en accès ouvert.** Engagées en faveur de la bibliodiversité, les agences soutiennent le [plan d'action pour l'accès ouvert Diamant](#), publié en mars 2022 par Science Europe, la cOAlition S, OPERAS et l'ANR. Elles travailleront à l'identification de leviers de financement en soutien aux modèles de communication scientifique équitables, transparents et pilotés par les communautés.
- **Déployer un modèle commun de plan de gestion des données structuré.** Afin de préparer les données à leur partage et diffusion éventuelle, les agences s'engagent à la mise en œuvre progressive d'un plan de gestion des données exploitable par les machines. En premier lieu, elles visent le déploiement de leur modèle commun de PGD structuré, en s'appuyant sur l'outil [DMP OPIDoR](#). Selon leurs domaines d'intervention, les agences œuvreront aussi à la sensibilisation des acteurs privés en matière de partage et d'ouverture des données.
- **Prendre part aux discussions sur la réforme de l'évaluation de la recherche.** Les agences poursuivront leurs échanges pour améliorer les pratiques d'évaluation des projets, en tenant compte des principes de la [DORA](#) et des futurs travaux de [CoARA](#) (*Coalition for Advancing Research Assessment*) établie fin 2022. Dans ce cadre, elles veilleront à la prise en compte de tous les produits de la recherche,

dont les jeux de données, codes sources et logiciels, et à l'utilisation progressive du CV narratif.

- **Poursuivre la promotion de l'adoption de l'identifiant ORCID** et plus généralement mettre en œuvre une politique d'identifiants uniques¹ et pérennes des acteurs de la recherche, des structures et objets, notamment dans le cadre du déploiement du portail appelprojetsrecherche.fr.

En 2023, les agences ont entrepris de nouvelles actions et renforcé leurs précédentes initiatives pour mettre en œuvre ces engagements. **Parmi ces actions, toutes les agences du réseau soutiennent le Plan d'Action Diamant publié en mars 2022 par Science Europe, la cOAlition S, OPERAS et l'ANR.**

Poursuite du cycle de webinaires sur la science ouverte

En 2022, les agences ont mis en place, en collaboration avec le Collège compétences et formations du comité pour la science ouverte, un cycle commun de cinq webinaires, à destination de leurs collaborateurs et collaboratrices. Ce premier cycle a été très suivi et apprécié. En 2024, le réseau proposera deux nouveaux webinaires qui seront animés par des personnalités reconnues pour leur expertise en science ouverte :

- Webinaire 1 : L'écosystème Recherche Data Gouv et les ateliers de la donnée
- Webinaire 2 : La réforme de l'évaluation de la recherche

La Fondation pour la Recherche Médicale rejoint le réseau

Cette année le réseau science ouverte accueille un nouveau membre : [la Fondation pour la recherche médicale](http://la-fondation-pour-la-recherche-medicale.fr). La FRM est la première agence non gouvernementale à rejoindre le réseau.

La FRM soutient la recherche biomédicale française menée dans les laboratoires des organismes publics de recherche et d'enseignement supérieur. Fondation créée en 1947, reconnue d'utilité publique en 1965, elle agit uniquement grâce à la générosité de ses donateurs, partenaires et testateurs. Elle apporte un soutien financier privé à des projets de recherche sélectionnés par appel à projets, dans toutes les disciplines et sur tout le continuum de la recherche en biologie et en santé. Dès 2022, la FRM a souhaité se doter d'une politique de science ouverte en accord avec ses missions et ses engagements et alignée avec les pratiques et standards nationaux et internationaux.

En rejoignant le réseau, la FRM s'engage à travailler en collaboration avec les autres agences du réseau sur les actions communes présentées dans la feuille de route 2023 et harmonisera progressivement sa politique de science ouverte avec celles des autres agences. L'élargissement du réseau à un acteur privé de la recherche enrichira les échanges et renforcera la visibilité du réseau à l'échelle nationale.

Les agences ont entrepris de nouvelles actions et renforcé leurs précédentes initiatives pour mettre en œuvre ces engagements. Consultez ci-dessous le bilan des actions menées :

Politique science ouverte en 2023

ADEME

ANR

Anses

INCa*

ANRS MIE

Dans les appels à projets					
Déploiement du PGD - Modèle Science Europe	✓	✓	✓	✓	✓
Promouvoir le libre accès aux publications scientifiques issues des projets financés	✓	✓	✓	✓	✓
Dépôt des publications issus des projets financés dans HAL	✓	✓	✓	✓	✓
Accès ouvert immédiat aux publications scientifiques issues des projets financés	✓	✓			✓
Archivage des codes sources et logiciels produits dans le cadre des projets financés dans Software Heritage et description dans HAL		✓	✓		
Dépôt des données projets financés sur data.gouv **	✓	✓	✓	✓	
Mise en place d'un cycle de webinaires de sensibilisation à destination des collaborateurs et collaboratrices	✓	✓	✓	✓	✓
Soutien à la stratégie de non-cession des droits	✓	✓			✓
Signature du Plan d'Action en faveur de l'accès ouvert Diamant***	✓	✓		✓	✓
Participation à un groupe de travail au sein de COARA		✓		✓	✓

* L'INCa s'engage à mettre à jour son règlement de subvention en 2024 (Accès ouvert immédiat, archivage des codes sources et logiciels dans Software Heritage, soutien à la stratégie de non-cession des droits).

**L'ANRS Maladies infectieuses émergentes (ANRS MIE) déposera ses jeux de données projets sur data.gouv courant 2024.

*** L'Anses s'engage à signer le Plan d'action en faveur de l'accès ouvert Diamant courant 2024.